

Remarque préliminaire

Colorex de Forbo peut être posé sur tout support prêt pour le revêtement. Le support doit être ferme, viable, toujours sec et plan.

En outre les exigences de la fiche BEB «Évaluation et préparation des supports - Planchers chauffés et non chauffés» doivent être respectées. Les pièces non excavées (supports en contact avec le sol) doivent être étanchéifiées au niveau de la construction contre l'humidité montante, en conformité avec les normes.

Les empreintes résiduelles reconnaissables surtout en éclairage frisant, dues à des charges ponctuelles importantes, ne peuvent, en règle générale, être complètement exclues des revêtements de sol élastiques. Elles peuvent cependant être réduites à un minimum par le choix et la quantité de l'adhésif, un traitement conformément aux prescriptions et notamment par l'utilisation de patins pour chaises et meubles appropriés (roulettes), conformément à EN 12529. Le choix des coloris des revêtements de sol et les conditions de lumière dans les pièces où la pose est effectuée exercent également une influence importante sur l'aspect extérieur. Nous vous demandons de prendre en considération les facteurs susmentionnés lors de la sélection des matières secondaires (mastic, adhésif etc.) et le cas échéant, d'en discuter avec votre donneur d'ordre.

Informations

Les **directives nationales** en vigueur s'appliquent:

Allemagne: DIN 18 365 «Travaux sur revêtements de sol» / DIN 18 299 «Réglementations générales pour les travaux de construction de tout type» / DIN 18 202 «Tolérances dimensionnelles dans la construction» / Fiche technique TKB-7 «Collage des revêtements de sol en PVC».

Autriche: ONORM B2232 «Norme de contrat de services pour travaux de dallage» / ONORM B 2236 «Travaux de collage pour norme de contrat de services pour revêtements de sol» I DIN 18 202 «Tolérances dimensionnelles dans la construction».

Suisse : norme SIA 251 (chapes flottantes à l'intérieur des bâtiments) / norme SIA 253 (revêtements de sol en linoléum, plastique, caoutchouc, liège, textile et bois).

Préparation

1. Pour obtenir des conditions de traitement optimales, la température du support ne doit pas être inférieure à 15° C. La température de la pièce doit être d'au moins 18°C. L'hygrométrie relative doit être entre 40-65%. Le revêtement de sol ainsi que l'ensemble des matières premières et secondaires doivent présenter une température minimale de 18 °C.

2. Avant la pose, il est nécessaire de vérifier si le revêtement de sol provient de la même fabrication (par ex. étiquettes des colis). Nous recommandons de conserver les étiquettes jusqu'à réception des travaux de pose. Des divergences éventuelles au niveau des coloris du revêtement ne peuvent être réclamées qu'avant la pose. De même, les dommages découlant du transport ne peuvent être réclamés que dans le cadre des délais stipulés.

3. Veuillez respecter le sens de pose du revêtement de sol. Les revêtements de sol doivent être disposés à plat à l'état emballé pour être « acclimatés » aux conditions climatiques prévues, et ce, au moins 24 heures avant la pose.



Chauffage au sol

Les revêtements de sol Forbo sont conçus pour pouvoir être utilisés avec un chauffage au sol, mais la température maximale de surface du support ne doit généralement pas dépasser 27 °C. En cas de pose sur un chauffage au sol, le système de chauffage doit être maintenu en fonctionnement – avec une température de surface comprise entre 18 et 22 °C

– 3 jours avant le début de la pose, pendant toute la durée de la pose et jusqu'à 7 jours après la fin de la pose (voir également les coordinations des interfaces). Une variation rapide de la température peut en effet entraîner des problèmes d'adhérence.

La pose

Pour cette pose, le revêtement de sol antistatique est posé avec une colle conductrice sur un système de décharge électrostatique, qui doit être correctement mis à la terre.

Un rail conducteur de protection approprié en cuivre (Cu) ou en matériau équivalent (de section > 4 mm²) doit être inclus dans l'installation électrique du bâtiment pour le raccordement au système de liaison équipotentielle. Le système de décharge électrostatique du revêtement de sol ne doit pas être directement mis à la terre ou relié au système de protection contre la foudre. Le raccordement au système de liaison équipotentielle est de la responsabilité d'un monteur électricien, qui doit se conformer aux prescriptions VDE applicables. Il est judicieux de s'accorder déjà en amont avec le monteur électricien sur les points de raccordement pour le système de liaison équipotentielle.

Les systèmes de décharge électrostatique suivants sont possibles :

1. Sur bandes de cuivre :

Pour les pièces de surface inférieure à 40 m², il faut poser au moins une bande de cuivre, qui touche chaque lé de revêtement.

1.

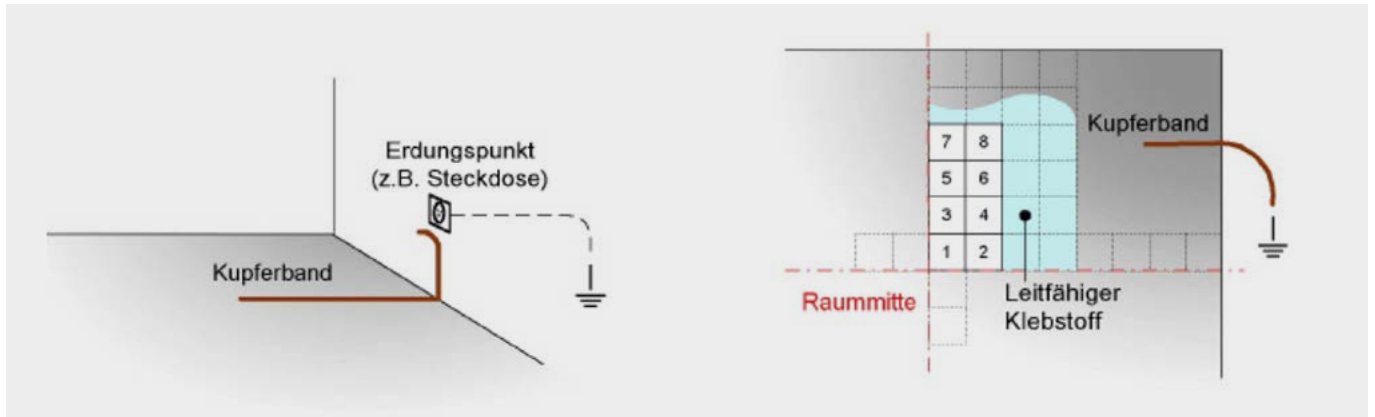
Pour les pièces de surface supérieure, il faut utiliser plusieurs bandes de cuivre placées à intervalles de 6 à 8 m. Ces bandes de cuivre doivent être reliées transversalement par une autre bande de cuivre.

Des possibilités de raccordement pour le système de liaison équipotentielle doivent être prévues en deux endroits de la pièce – ou en plusieurs endroits pour les pièces plus grandes (de surface supérieure à 40 m²).

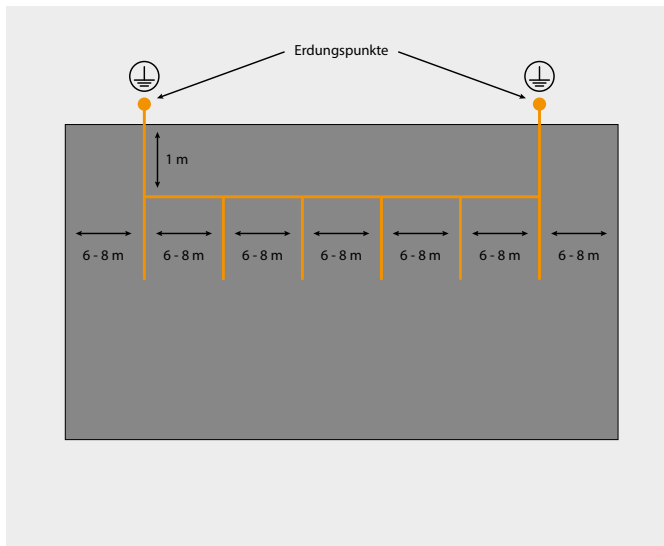
2. Sur couche conductrice / cosse de bande de cuivre : Le support est revêtu d'une couche d'apprêt conductrice, conformément aux directives de traitement du fabricant. Au niveau des points de raccordement pour le système de liaison équipotentielle, les cosses des bandes de cuivre doivent être disposées de manière à ce qu'elles soient collées sur le support du revêtement de sol sur une longueur d'environ 1 m. Les points de raccordement doivent être disposés de manière à ce que la distance maximale par rapport à un point de mise à la terre ne soit pas supérieure à 10 m.

Exemples pour une pose conductrice:

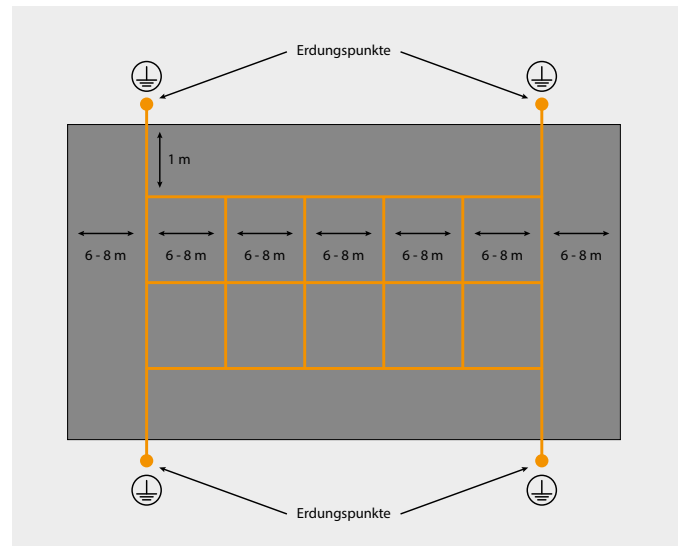
1. Solutions pour les pièces < 40 m²



2. Solutions pour les pièces 40 m² - 200 m²



3. Solutions pour les pièces > 200 m²



Les colles conductrices assurent la conductivité entre le revêtement de sol et le support. Pour le collage de Colorex® SD/EC, il convient d'utiliser des colles à dispersion conductrices, sans solvant et résistantes aux plastifiants, qui soient adaptées aux revêtements en vinyle (par exemple, Eurocol 641). Lors du choix de la dentelure, veuillez respecter les recommandations du fabricant de colle. Afin de toujours garantir une quantité suffisante de colle, un changement précoce de la barrette dentelée se révèle nécessaire.

Selon le type d'agencement du sol, la pose s'effectue à l'aide de cordons métrés. La colle est appliquée le long du cordon métré et les dalles Colorex sont posées sur le lit de colle humide en partant du centre de la pièce et en allant vers l'extérieur. Il ne faut pas appliquer plus de colle que la quantité pouvant être traitée pendant le temps de pose.

Les recommandations d'application des fabricants de colle doivent être respectées, notamment en ce qui concerne la barrette dentelée recommandée pour la spatule à colle et le temps de pose spécifié. Par ailleurs, il est important que la colle mouille suffisamment l'envers du revêtement. Pour éviter les différences de brillance ou de teinte, Colorex doit toujours être posé dans le même sens. Le sens de la pose est indiqué par les flèches apposées sur l'envers du revêtement. Le revêtement doit être bien pressé ou passé au rouleau à éléments multiples (min. 50 - 70 kg) après la pose.

Des instructions séparées relatives aux solutions de raccordement mural pour Colorex sont disponibles sur demande auprès du Service d'applications Forbo.

JOINTOIEMENT

Colorex peut être soudé thermiquement si une surface fermée du revêtement est requise. Cette solution est appliquée dans les équipements d'hygiène et est également recommandée pour toutes les autres zones à forte fréquentation. Le fraisage du joint doit être effectué à l'aide d'une lame parabolique de 3,3 mm de large. Le joint est fraisé à une profondeur correspondant aux 2/3 de l'épaisseur du revêtement.

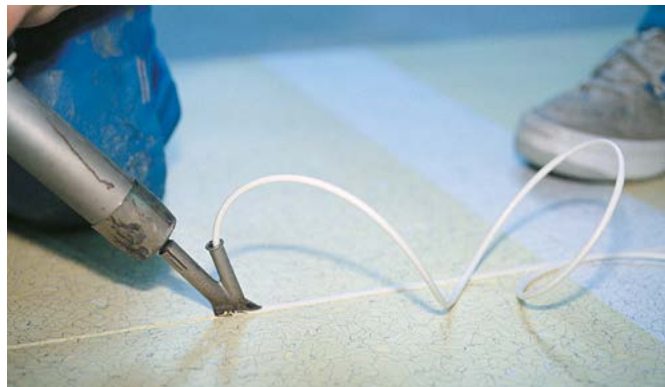


Les points suivants doivent être respectés pour le soudage professionnel :

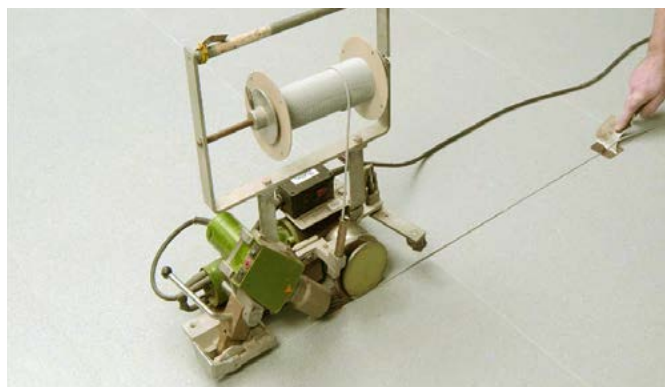
1. Le soudage ne peut être réalisé au plus tôt qu'après 24 heures (temps nécessaire à la prise de la colle).
2. Il faut particulièrement veiller au respect de la largeur et de la profondeur max. du joint, ainsi qu'à la propreté du joint. Par ailleurs, la température du joint doit être d'environ 450 °C. Pour ce faire, le cordon de soudure doit subir une pression appropriée. Nous recommandons de souder d'abord les joints longitudinaux, puis les joints transversaux.
3. Il faut utiliser une buse de soudage rapide avec une ouverture de 5 mm et une sortie d'air étroite.

SOUDAGE MATÉRIAU-MATÉRIAU

En raison de la composition spéciale des revêtements homogènes monocouches Colorex, il est possible de poncer, de déformer thermiquement ou encore de souder de manière homogène ces revêtements spéciaux. Cette technique de soudage permet de réaliser des angles rentrants et sortants sans saillie visible. Pour ce faire, des bandes étroites de revêtement Colorex sont traitées à l'aide d'une buse de soudage rapide spéciale (Leister 107.137 ou Janser 224 815 002) sur la soudeuse manuelle.



4. L'arasement professionnel du cordon de soudure est effectué à l'état encore chaud à l'aide du couteau à araser Mozart et du coulisseau pour soudure à chaud de 0,7 mm intégré (recommandé) ou du couteau quart de lune avec coulisseau pour soudure à chaud jusqu'à une saillie d'env. 1 mm.
5. Après refroidissement complet du cordon de soudure, la saillie est arasée avec précaution à fleur du revêtement à l'aide du couteau à araser Mozart sans coulisseau pour soudure à chaud (recommandé) ou d'un couteau quart de lune bien aiguisé sans coulisseau pour soudure à chaud.



Angles rentrants et sortants préformés :

En premier lieu, les angles rentrants et sortants préfabriqués doivent être fixés en utilisant la méthode de collage par contact. Le scellement doit être effectué thermiquement avec le matériau du revêtement de sol ou avec le cordon de soudure de couleur appropriée au niveau du joint entre les angles préfabriqués et les plinthes.

